

-----oo8oo-----
PROCES VERBAL D'ENQUETE PRELIMINAIRE

GROUPEMENT DE

Procès-verbal n° 26
du 14 Janvier 1979

ANALYSE
RENSEIGNEMENTS
JUDICIAIRES

- Objet volant non
identifié à COHAN
(Aisne)

Le 14 An mil neuf cent soixante dix-neuf, le quatorze janvier,
Nous,

- M.D.L./Chef - Officier de Police Judiciaire,
- Gendarme - Agent de Police Judiciaire,

Vu les articles 16 à 20 et 75 du Code de Procédure Pénale ;

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées,
agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I - PREAMBULE -

LE Dimanche quatorze janvier mil neuf cent soixante dix-neuf à
dix heures vingt minutes, Madame

nous informe téléphoniquement que dans la matinée de
ce même jour de 5 h 30 à 7 h 00, son attention a été attirée par
un phénomène étrange se manifestant dans le ciel au-dessus de la
dite localité.

--- Cette personne nous précise qu'il s'agit d'une sphère très
brillante qui avait la même grosseur que la lune et qui se dépla-
çait sans bruit à une vitesse très lente.

--- A 15 h 30, nous nous transportons au domicile de cette person

II - ENQUETE -

Procédant à une enquête, nous entendons :.....
Madame _____ retraitée, demeurant à
qui nous déclare
à 16 h 30 :.....

..... Ce matin vers 5 h 30, je me suis levée et je me
suis dirigée vers la fenêtre de ma chambre à coucher située au
premier étage de ma maison. J'ai regardé en direction plein EST
sur REIMS, plus exactement dans l'axe COULONGES-REIMS. Je me
porte tous les jours et instinctivement à cette fenêtre pour me
rendre-compte des conditions atmosphériques. C'est là que j'ai
remarqué la présence d'une boule très lumineuse située donc en
plein EST et bien détachée du bois de REIMS distant de ma maison
d'environ un kilomètre à vol d'oiseau. La lumière émise par cette
sphère était bien claire et continue. Il n'y avait aucune autre
lumière présente ou se détachant de cette masse lumineuse. Le ciel
était bien clair et étoilé. D'ailleurs j'ai comparé pour me donner
une grandeur de dimension, les étoiles, qui étaient infimes par
rapport à cet objet brillant. J'ai ouvert ma fenêtre et prêté
l'oreille. Je n'ai entendu aucun bruit tout était calme et pai-
sible dehors. J'ai même regardé si des avions n'évoluaient pas au
alentours de cet objet. Je n'ai rien remarqué.....

4°/ EXPEDITION

14. 01. 79

FRG
10.7.79

--- Je ne peux vous donner aucune précision en ce qui concerne la hauteur par rapport à la terre et la distance de cet objet par rapport à moi. Cet objet se déplaçait par rapport à ma position dans le sens EST-SUD. Il n'est jamais passé au-dessus de moi. Cette sphère se détachait bien dans cette ligne d'horizon EST-SUD. J'ai effectué mon observation pendant 1 h 30 environ et sans jamais entendre de bruit et voir d'autre lumière.....
..... A mon avis, cette sphère est toujours restée de la même grosseur durant toute son évolution comme d'ailleurs sa luminosité. C'est la première fois que je constate un tel phénomène et je ne trouve pas d'explication à cette manifestation. C'est la raison pour laquelle je vous ai avisés téléphoniquement de mes constatations. J'ai même réveillé mon mari qui a manifesté la même surprise que moi devant cet objet lumineux. Je tiens à préciser que cet objet me paraissait être de la même grosseur que la lune au moment de mes constatations mais d'une clarté beaucoup plus scintillante. J'ajouté que la lune au moment des faits se trouvait à l'Ouest, donc dans mon dos. Je n'ai effectué aucun cliché photographique et j'ai pratiqué cette observation à l'oeil nu. A mon avis je ne pense pas que je sois le seul témoin à avoir observé ce phénomène. Il n'y a pour moi aucune confusion possible sur mes constatations faites ci-dessus.

--- Le 14 janvier 1979 à 17h00 ---

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(a signé au carnet de déclarations)

MENTION : Aucune personne susceptible de nous fournir des renseignements sur cet objet volant n'est découverte tant à COHAN qu'à FERE-en-TARDENOIS ou dans les environs.



- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OBJET VOLANT NON IDENTIFIE -

1°) Date, lieu et heure d'observation :

- Le 14 janvier 1979 de 5 h 30 à 7 h 00 - Région de COHAN (Aisne)

2°) Position du témoin au moment de l'observation :

- La position du témoin au moment de l'observation a été déterminée sur une carte U.T.M. Feuille 27-12 région de FISMES.

- Coordonnées

- Abscisse :

- Ordonnée :

3°) Nombre d'objet :

Un seul

4°) Direction suivie par l'objet :

- Venant de direction NORD-EST, se dirigeait vers le SUD- OUEST

5)

L'objet est apparu au témoin, sous forme d'une boule lumineuse, d'un diamètre égal à celui de la lune, se déplaçant sans changer de vitesse, de couleur ou d'aspect.

6°) Conditions atmosphériques :

Ciel clair et étoilé. Nuit très froide.

-----ooo0ooo-----

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Selon les instructions reçues, une copie du présent est adressée :
- - à la Direction de la Gendarmerie.
- - Aux C.R.G.N.
- - à la Circonscription de

-----ooo0ooo-----

III - CLOTURE DU PROCES-VERBAL -

DRESSE EN SIX EXPEDITIONS DESTINEES :

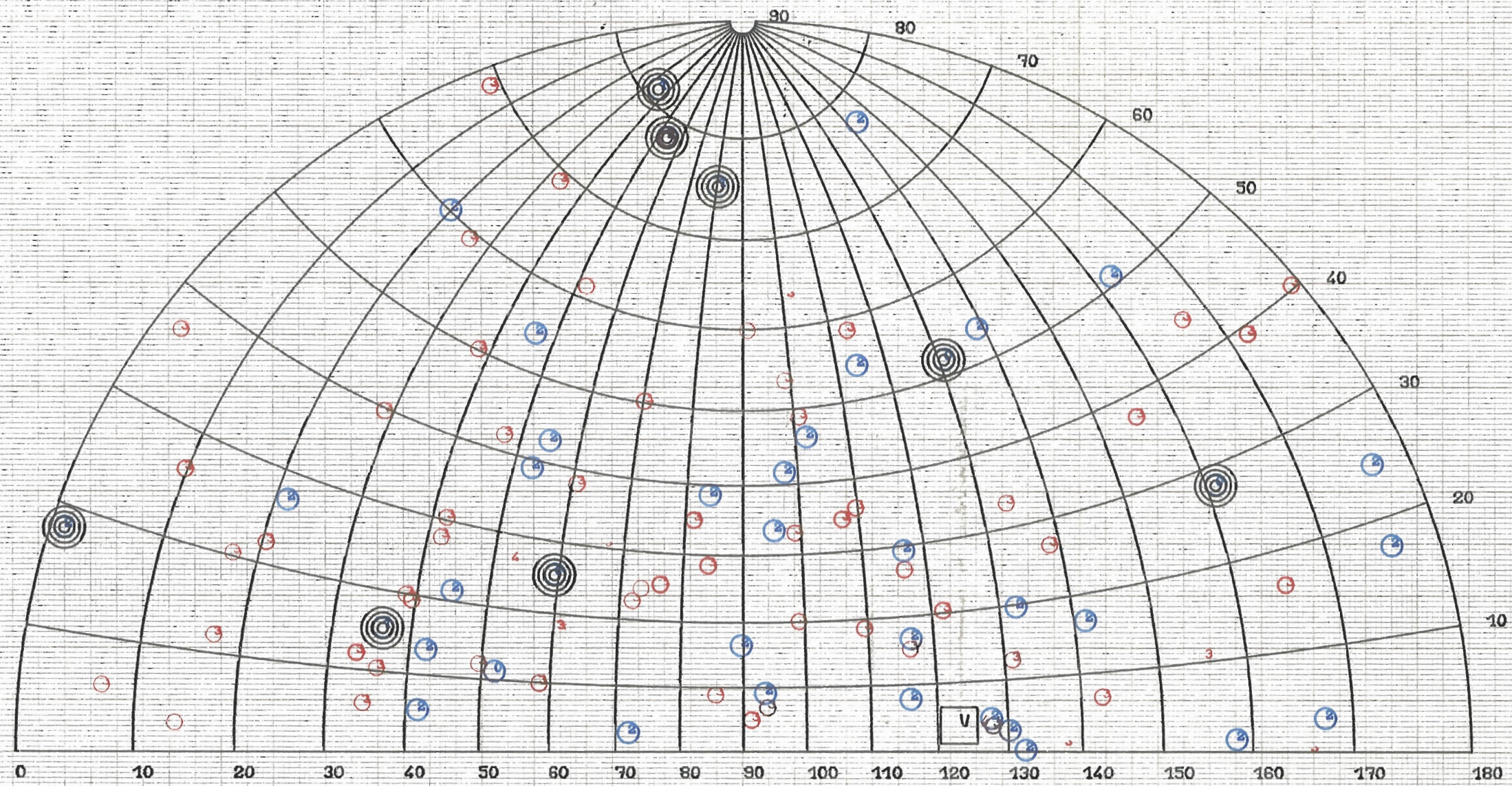
- La première : avec copie certifiée conforme à l'original à Monsieur le Procureur de la République à
- La deuxième : à Monsieur le Préfet du Département de l'Aisne à
- La troisième : Au général Commandant la Région Aérienne
- La quatrième : Au ministre des armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice militaire, bureau emploi - renseignements
- La cinquième : gnements
- La sixième : Aux archives.

Fait et clos

le 17 janvier 1979

le M.D.L./Chef
(O.P.J.)

Le Gendarme
(A.P.J.)



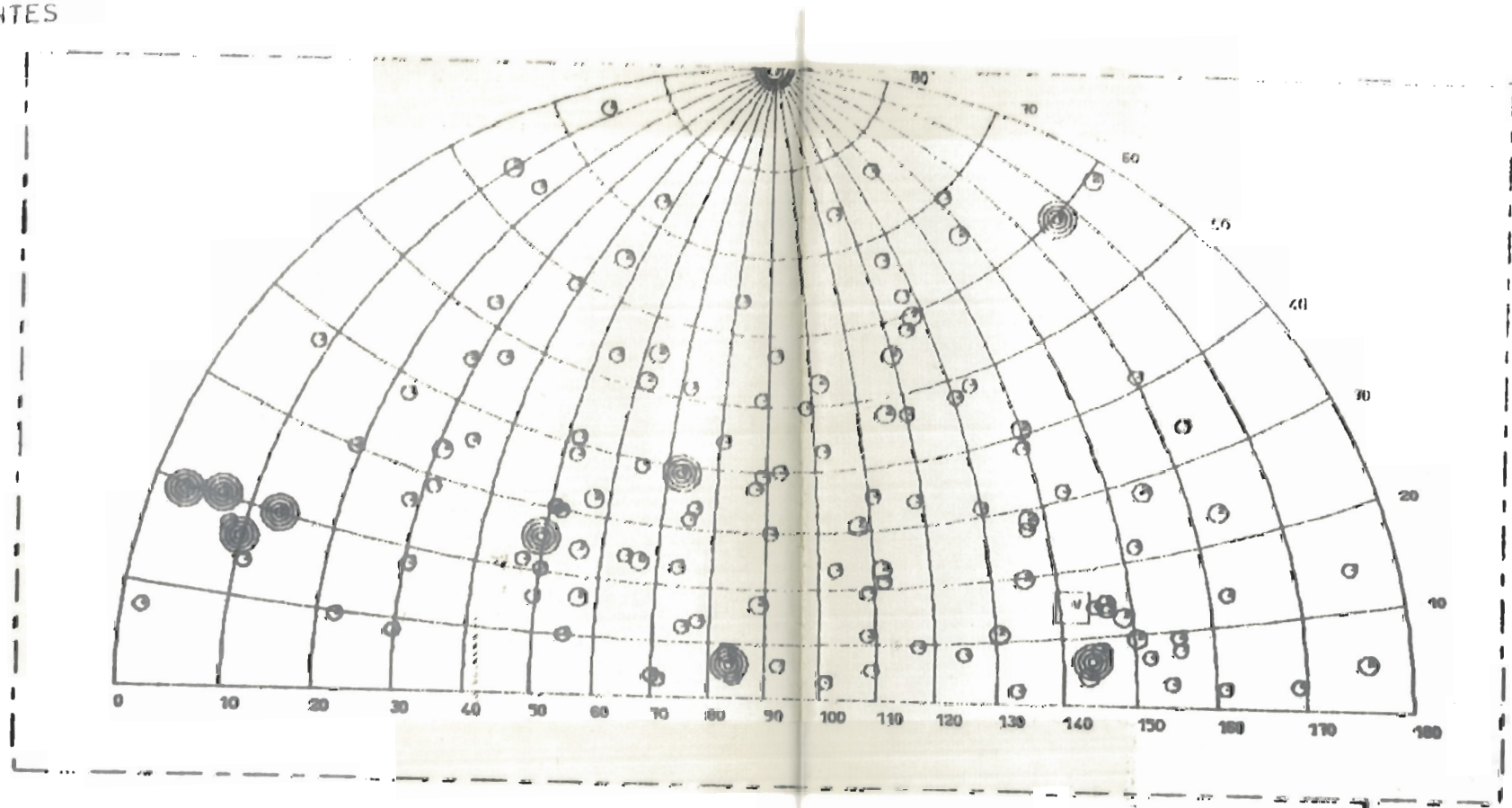
DATE D OBSERVATION 14 1 1979 6 0 0
 LIEU D OBSERVATION
 FOURCHETTE DE MAGNITUDE RETENUE -1.00 4.00
 AZIMUT ET SITE DU POINT DE VUE 90.0 0.0
 CHAMP DE VUE 180.00
 SITE MAXIMUM 90.0
 PAS EN AZIMUT 10.0 PAS EN SITE 10.0

LISTE DES ETOILES LES PLUS BRILLANTES

ACHERNAR	24.0	-57.5
ALDEBARAN	68.3	16.4
RIGEL	78.0	-8.3
CAPELLA	78.2	45.9
BETELGEUSE	88.1	7.4
CANOPEE	95.7	-52.7
SIRIUS	100.7	-16.6
PROCYON	114.2	5.4
POLLUX	115.6	28.1
REGULUS	151.4	12.2
B CRUCIS	191.2	-59.4
SPICA	200.6	-10.9
B CENTAUR	210.1	-60.1
ARCTURUS	213.3	19.4
ANTARES	246.6	-26.3
VEGA	278.8	38.7
ALTAIR	297.1	8.7
DENEK	309.9	45.1
FOMALHAUT	343.7	-29.9

ETOILES BRILLANTES VISIBLE DU LIEU

ARCTURUS	166.7	59.6
ANTARES	144.3	6.3
VEGA	72.8	38.8
ALTAIR	83.6	6.1
DENEK	49.4	25.3



PLANETE 2=VENUS	PLANETE 4=MARS	PLANETE 5=JUPITER	PLANETE 6=SATURNE	PLANETE 100=LUNE
NUMERO PLANETE 2	COORD G50	-.401	-.864	-.305
NUMERO PLANETE 5	COORD G50	-.573	.748	.335
NUMERO PLANETE 6	COORD G50	-.959	.247	.141
NUMERO PLANETE 100	COORD G50	-.552	.789	.269
		AZIMUT	SITE	LOCAL
		141.88	14.69	
		274.93	21.89	
		233.48	36.61	
		273.90	17.43	

